

# ATTACHEES AU VOILE ET SOUS BONNE GARDE

Encadrées par un service d'ordre masculin, environ 3000 femmes ont manifesté hier à Paris contre l'interdiction du foulard à l'école.

## Projets

**Le 17 décembre, Jacques Chirac a estimé que le port de tenues ou de signes qui manifestent «ostensiblement» l'appartenance religieuse doit être proscrit dans l'enseignement public. Il a exprimé le souhait qu'une loi soit mise en œuvre. A l'hôpital, un texte spécifique interdira aux patients de refuser de se faire soigner par un médecin de l'autre sexe.**

“ Je me mets à travailler dès maintenant pour rédiger cette loi qui sera une loi très brève (...) Elle sera présentée vraisemblablement en février puisqu'il faut qu'elle soit applicable à la rentrée 2004. ”

Luc Ferry, le 18 décembre

A l'Assemblée, le débat portera sur le vocabulaire: Chirac parle de «*signes ostensibles*», Ferry préfère «*signes ostentatoires*», certains socialistes comme Ségolène Royal penchent

pour «*signes visibles*».

## De 3,5 à 5 millions

**C'est l'estimation du nombre de musulmans en France, ce qui fait de l'islam la deuxième religion de l'Hexagone. Parmi eux, de 8 et 15 % seraient véritablement pratiquants. 80 % d'entre eux respectent toutefois les règles du ramadan.**

## Ecoles musulmanes

Le lycée privé musulman Averoës a ouvert ses portes en septembre 2003 à Lille. Il existe également, depuis 2001, un collège privé musulman, baptisé La Réussite, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). L'Union des organisations islamiques de France a également un projet à Marseille.

**L**es hommes portent des brassards «*sécurité*». Ils encadrent des filles et des femmes voilées qui descendent d'autocars, en provenance de Lille, de Tourcoing. A la moindre approche, ces hommes s'interpo-

sent: «*Ma sœur, ne parle pas aux journalistes. Ils déforment tout.*» Elles étaient plusieurs milliers hier place de la République à Paris, 3000, selon la police. Elles ont répondu, disent-elles, aux appels lancés sur l'Internet par deux jeunes filles de Seine-Saint-Denis, appels relayés par plusieurs sites musulmans, dont saphirnet.info et oumma.com

**Tricolore.** Sous la pluie, des femmes entonnent *la Marseillaise*, en brandissant leurs cartes d'identité française et celles d'électeur. Elles agitent des drapeaux français. Beaucoup ont superposé des fou-

lards bleu, blanc et rouge. «*Les gens croient qu'on est soumises aux hommes. Mais c'est faux, on n'est soumises qu'à Dieu!*», explique une étudiante. D'autres scandent: «*Ni frères, ni pères, ni maris, le foulard on l'a choisi.*» N'empêche, les «frères» sont là, en nombre. Qui surveillent ce que racontent les «sœurs» et lisent par-dessus l'épaule des journalistes ce qu'ils écrivent sur leurs carnets. Sentiment oppressant. Les membres du service d'ordre circulent dans les rangs des manifestants. Certaines contournent l'interdit: «*Cette loi va créer un apartheid et renforcer le communautarisme, c'est tout ce que la France va y gagner*», soutient Asna, étudiante en licence de logistique à Evry. «*Qu'on nous accepte telles qu'on est, dit une autre. Qu'on arrête de nous regarder de travers, on se sent atta-* ●●●

# Dans les guirlandes de Strasbourg

A l'appel d'un groupuscule radical franco-algérien, un millier de musulmanes ont dénoncé, samedi, «l'intégrisme laïque».

**P**lusieurs centaines de femmes voilées au milieu des bonnets de Père Noël du plus grand marché de Noël de France... Samedi à Strasbourg, elles étaient près d'un millier à manifester à l'appel du Parti musulman de France (PMF).

Le groupuscule radical franco-algérien, basé dans la capitale alsacienne, protestait contre l'interdiction du voile à l'école, un projet qui vise, selon lui, à «légitimer et banaliser l'islamophobie» au nom d'un «laïcisme brutal et violent». Les manifestantes, encadrées par un service d'ordre exclusivement masculin, ont scandé, entre autres slogans: «Racistes, fascistes, c'est vous les intégristes.» Les banderoles assuraient que «l'intégrisme laïque [est un] danger pour la république».

Sur les ondes de France Bleue, le président du PMF, Mohamed Ennacer Latrèche, s'est fait plus incisif: «Il faut que la peur change de camp, qu'elle passe du camp des femmes voilées à celui

des politiques qui vont voter cette loi.» Fils d'un imam algérien installé à Strasbourg, Mohamed Ennacer Latrèche, 46 ans, s'est formé à la théologie en Syrie et a créé, en 1997, son parti politique sur une base confessionnelle, une première en France, «pour libérer les musulmans du Parti socialiste», qu'il qualifie de «parti sionisé». En revanche, il a jusqu'à présent régulièrement appelé à voter pour le RPR. Son objectif est de «redéfinir en France la laïcité, trop proche de l'athéisme». Et plus prosaïquement de contrer l'influence marocaine sur l'organisation du culte en Alsace, en passant des alliances avec les groupes islamistes turcs, dont le Milli Görüs.

A l'automne 2000, le PMF avait réuni 3000 personnes contre Israël à Strasbourg. Les slogans antisémites avaient poussé la maire d'alors, Catherine Trautmann, à dénoncer publiquement cette «manifestation de haine». ◆

B.G. avec AFP

●●● *quées.*» Une femme est autorisée par les «frères» à parler. «Je porte le voile par conviction, non par pression ou par manipulation! Je suis ingénieure et parfaitement épanouie. Et le débat concerne aussi notre intégration. Or Chirac ne fait que des promesses, sur le terrain rien, les ghettos existent toujours.» Elle dit n'appartenir à aucune association. La plupart disent la même chose. Ainsi Zidia, arrivée de Lille: «On s'est cotisées pour venir, on est des citoyennes, on n'appartient à aucune association.»

«Tu fous le camp.» Wahid n'at-

tend pas que la presse l'interroge. Il demande à s'exprimer: «Une loi qui interdit, ou d'ailleurs qui oblige, le port du voile, c'est le signe d'un Etat qui n'est plus laïque.» Wahid est vite entouré par plusieurs hommes. «Mon frère, il existe des organisateurs, tu n'as pas à t'exprimer comme ça.» Wahid: «Mais j'ai le droit de parler, je ne fais rien de mal!». «Sème pas ta zizanie, c'est pas ta manif, tu ne parles pas, c'est tout», répond un membre du service d'ordre, qui tente de couper le magnéto d'un journaliste de RFI. Wahid est emmené par un homme à l'entrée du métro République,

un coup de poing part et ripe sur son menton. Une femme brandit un bout de papier sur lequel on lit *Balayer devant votre porte quant à l'inégalité et au sexisme*. La foule gronde. Rapidement un jeune homme

saisit le message, le déchire, le pietine. La femme est entourée. Des jeunes filles sortent des rangs pour débattre. «Restez où vous êtes, mes sœurs, ne vous mêlez pas de ça», lance un homme. «Dispersez-vous avant que les caméras arrivent», ajoute un autre. Un passant se disant musulman se mêle à la foule et demande si le Coran impose réellement le voile. Il est éjecté: «On ne discute pas avec l'islam, on ne discute pas avec le Coran, t'es pas musulman, tu fous le camp.»

Assise dans une voiture d'enfant, une toute petite fille est exhibée par son père, foulard sur la tête. Les caméras et les photographes s'agglutinent autour d'elle. Une large banderole sur fond vert, agrémentée d'un drapeau français, affirme: «Laïcité, que de crimes on commet en ton nom.» Les filles reprennent en chœur: «Ni dupes ni soumises, le foulard on l'a choisi.» Avec cette variante: «Chirac, Sarkozy, le foulard on l'a choisi.»

«Au nom de l'émancipation des femmes, les féministes nous excluent. Est-ce qu'on n'est pas

*aussi des femmes?»*, demande Isabelle, fraîchement convertie à l'islam, qui tient son mari par la main. Une mère de famille, foulard bleu, blanc, rouge, assure: «On a tous voté Chirac à la présidentielle, mais maintenant c'est fini. On est aussi des électeurs et désormais on votera blanc. La France, terre de liberté, bafoue nos droits. Ça ne se passe pas comme ça en Angleterre.» Une jeune fille en cuissardes noires, minijupe en jean, blouson de cuir et voile se taille un franc succès avec: «Un voile, une voix, aux urnes on se retrouvera!»

«Résistance». Dans les rangs des manifestantes, il y a aussi des femmes et des filles têtes nues. Venues là «par solidarité». Comme Bouchera: «On parle mal des musulmans dans ce pays. On fait peur aux gens, on veut qu'ils rejettent l'islam.» Sabrina, future professeure des écoles, sans foulard, dénonce «un climat malsain». «A cause de cette loi, des gens vont mettre le foulard juste par défi. Je me sens persécutée. J'étouffe.»

Une quadragénaire, sans foulard, biologiste: «Voyez, c'est la deuxième, la troisième génération qui portent le foulard, alors que leurs mères ne le portent pas. Le foulard, c'est une forme de résistance pour ces jeunes qui n'ont pas de travail et sont maintenus en marge de la société.» A l'arrivée sur la place de la Bastille, c'est une Non-Maghrébine, se revendiquant féministe, qui déchaîne les plus longs applau-

dissements: «Ce n'est pas à l'Etat ni à l'Education nationale de dire ce que les femmes doivent mettre ou non sur leur tête, ou comment elles doivent s'habiller.» Il pleut à verse. Des parapluies s'ouvrent dans le cortège. Des hommes se mettent à l'abri sous les auvents des restaurants fermés. Ils prient. ◆

MARIE-JOËLLE GROS  
et FABRICE TASSEL

# Un défilé se voulant «citoyen»

Les organisateurs du rassemblement «spontané» restent cachés.

C'est une première dans l'histoire de France. Un coup d'essai réussi. Un cortège composé d'un bon millier de femmes – et autant d'hommes –, jeunes, essentiellement d'origine maghrébine et pour beaucoup voilées, qui défilent de la République à la Bastille. Des «citoyennes» venues là de leur propre chef, affirment-elles, sans l'appui d'aucune organisation, pour défendre le droit de porter le voile à l'école, à l'appel d'un groupe de lycéennes de Seine-Saint-Denis. A la grande surprise de nombreuses organisations aguerries, l'autorisation de défilé a été délivrée, par la préfecture de police de Paris, à Wouassila (17 ans) et à Ihlan (19 ans). Autour, un service d'ordre exclusivement masculin, composé de jeunes gens, quelques-uns portant la barbe, le calot en crochet et la djellaba des salafistes, ces fondamentalistes musulmans piétistes, refusant obstinément de dire d'où ils viennent, voire de préciser à quelle tendance de l'islam ils appartiennent. Que veulent-ils? «*Défendre les sœurs*», glisse l'un.

Au milieu de ces anonymes, quelques visages déjà aperçus. Ceux de militants du Collectif des musulmans de France (CMF), qui regroupe des sympathisants de l'intellectuel Tariq Ramadan, très présents lors du dernier Forum social européen. D'après un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur qui a assisté au défilé, le CMF aurait tenté de récupérer la manifestation mais aurait été dépassé par l'arrivée en nombre des salafistes. D'autres visages ont un nom. Dans un bistrot de la place de la République, c'est d'abord Ginette Skandrani, militante verte antisioniste et propalestinienne proche des isla-

mistes radicaux. Au milieu de la foule, d'autres visages aperçus dans les manifestations contre la guerre en Irak ou à Levallois-Perret lorsque des militants palestiniens étaient venus protester, un soir de mars 2003, contre le gala organisé par l'Association pour le bien-être du soldat israélien. Tarek Kawtari, dirigeant du MIB (Mouvement de l'immigration et des banlieues), est là aussi, en observateur. Certains militants de son organisa-

## ANALYSE

tion ont participé aux réunions préparatoires à la manifestation, explique-t-il, mais le MIB ne s'y est pas rallié. Le mot d'ordre, exclusivement centré sur le refus d'une loi contre le voile, a été jugé trop réducteur par rapport aux problèmes que rencontrent les musulmans.

Au total, un rassemblement composite dont les grandes organisations musulmanes sont absentes. Officiellement, aucune des fédérations représentées au sein du Conseil français du culte musulman (CFCM) n'a appelé à manifester. Pas même l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), qui a pourtant martelé, ces derniers jours, son opposition à une loi contre le voile. «*Ma position n'est pas d'appeler à manifester ni de décourager les gens d'y aller*», expliquait Fouad Alaoui, son secrétaire général. Ajoutant toutefois: «*Manifester fait partie de la liberté de ces femmes et il n'est pas question de leur interdire.*»

L'absence de l'UOIF a-t-elle un autre motif? Une loi contre le voile l'arrangerait-elle? Des responsables d'associations mu-

sulmanes membres du CFCM affirment que l'UOIF serait, en fait, favorable à une loi contre le voile dans l'espoir de pouvoir récupérer le mécontentement des musulmans à son profit, pour créer des écoles privées musulmanes. Fouad Alaoui n'élude pas la question: «*Nous avons ouvert une école à Lille. Nous avons un projet en cours à Marseille. Les écoles privées musulmanes, c'est une bonne chose.*» D'abord, parce que les élèves pourront y recevoir un «*enseignement religieux en plus des programmes de l'Education nationale*», mais pas seulement. Pour Fouad Alaoui «*les gens ne sont pas satisfaits de la qualité de l'enseignement public. Une grande partie des enfants issus de familles musulmanes vit dans des quartiers où la fréquentation et la qualité de l'enseignement ne sont pas bonnes*».

Cette manifestation, qui ne ressemble à rien de connu en France – aucun parti politique, aucun syndicat, aucune association, officiellement présents –, questionne. Beaucoup de Français musulmans se sont sentis visés par le discours de Jacques Chirac. Mais il n'est pas dit qu'ils se reconnaissent dans le défilé d'hier. D'autant qu'il s'agit peut-être de la première étape d'un rapport de force que les activistes musulmans cherchent à créer dans l'Hexagone. Pour se positionner face au pouvoir politique, mais aussi pour évaluer les forces respectives des différents courants qui les divisent. Le voile serait alors un prétexte, les femmes voilées des femmes-sandwichs ou le cheval de Troie de l'islamisme dans la République. ◀

CATHERINE COROLLER

# Voilée, semi-recluse puis rebelle

Après avoir fait condamner son père en justice, une jeune Turque raconte la peur et le conditionnement.

Jusqu'à l'âge de 21 ans, si on lui demandait pourquoi elle portait le voile, elle répondait «pour la religion». Le 27 février 1996, le lendemain de l'Aïd, après une raclée paternelle de trop – une histoire de peigne retrouvé dans son cartable –, elle s'est enfuie de chez elle. Ce jour-là, elle a retiré l'épais foulard qui cachait ses cheveux, son cou, ses oreilles depuis l'âge de 5 ans et ne l'a plus jamais remis. Nesli, 29 ans, née en Turquie, arrivée en France à l'âge de 5 ans, a déposé plainte contre son père. Il a été condamné, en 1997, à six mois de prison avec sursis par un tribunal de l'ouest de l'Hexagone. Cette jeune femme aux cheveux désormais longs, si longs et libres, ne l'a jamais revu.

**«Pour la bonne cause».** Dans le café où elle raconte son histoire, elle sursaute chaque fois que passe une femme couverte. Elle doit au voile quatre années de réclusion dans le pavillon familial, quatre années de scolarité perdue. La proviseure du lycée qu'elle devait intégrer n'a pas voulu d'elle: l'établissement était déjà en

procès devant le tribunal administratif avec le père, à cause de sa sœur aînée, qui «refusait» de retirer son foulard. Nesli a été inscrite au Cned (cours par correspondance), elle a abandonné au bout de quelques mois, a passé les trois années suivantes à faire le ménage et la cuisine chez elle. En 1994, après avoir obtenu gain de cause devant le

Conseil d'Etat, son père la fait admettre dans ce même lycée, en seconde, et voilée. «Papa, qui voulait avant tout que ses filles fassent de bonnes études n'a jamais regretté de m'avoir fait prendre du retard scolaire. Il disait: "C'est pour une bonne cause."»

Symptôme et expression de l'intégrisme paternel – adhérent du premier parti islamiste créé en Turquie –, le voile a conditionné la vie de cette famille de sept enfants. La mère n'a pas obtenu sa carte de résidente, car il aurait fallu qu'elle se fasse photographier tête nue. Avant de les inscrire dans l'école publique du village breton, le père s'était assuré que ses filles ne quitteraient pas leur foulard, même en sport. «Le directeur a dit: "C'est ce qu'elles ont dans la tête, pas sur

la tête qui nous intéresse." Après, mon père s'en est prévalu, il répétait que le voile ne nous empêchait pas d'entendre, et donc de nous instruire.» Seule famille immigrée de la commune, ils avaient interdiction absolue de fréquenter les autres enfants, de les toucher, de leur parler. «Papa nous expliquait qu'ils mangeaient du porc, ça pouvait être dangereux.» Les cours de turc avaient lieu à la maison, sous la surveillance paternelle: «Il n'avait pas confiance, il trouvait que beaucoup de Turcs n'étaient pas dans le droit chemin.» Ecartelée entre les leçons des professeurs et celles du père, Nesli ne savait pas ce qu'elle avait le droit d'écrire dans ses devoirs. «Même la

préhistoire posait problème, je détestais.»

La sœur qui l'a précédée au lycée – celle qui s'est retrouvée au cœur de la procédure judiciaire opposant le père à la proviseure – a traversé sa scolarité seule et revendicative. «Elle disait: "Le voile, c'est mon choix."» Nesli affirme qu'elle était seulement la plus conditionnée de toute, la plus battue des sept enfants. «Un jour, elle a fait une bêtise au collège, et dans le mot envoyé aux parents il était écrit qu'elle l'avait commise avec un certain

Nesli, 29 ans

François. Il a failli la tuer, pas à cause de la bêtise mais parce qu'elle l'avait faite avec un garçon. Après, elle a intégré la pression, la terreur. Elle est à l'université, elle prépare une thèse et découvre seulement qu'elle est une femme. Ce voile, elle ne peut pas le quitter, c'est comme un slip, elle aurait l'impression de sortir fesses nues.»

**En cachette.** Au collège, Nesli et une autre de ses sœurs ont réussi, deux années durant, à assister aux cours tête nue. «La première chose qu'on faisait en arrivant, c'était d'aller aux toilettes. Pareil avant de reprendre le bus.» Elles ont fini par l'avouer au père, par peur d'être découvertes et battues. Elles lui ont alors juré qu'elle ne recommencerait plus. «Il nous a dit: "Mes filles, voulez-vous le porter?" Aucune de nous n'a osé dire non.» Elle se souvient qu'à l'époque du procès avec la proviseure une équipe de FR3 est venue à la maison les filmer. Les cinq

filles voilées, sur le canapé, absolument silencieuses, sauf celle qui assurait la traduction. Seul le père parlait. «Les journalistes l'ont bien remarqué, ils ont fait un commentaire dans le reportage, mon père

était furieux.» En seconde, avant le cours de sport, ses amies de classe avaient pris l'habitude de lui nouer de longues tresses, dans les vestiaires, qu'elle recouvrait ensuite du foulard. «D'où le peigne, d'où la raclée, alors qu'aucun garçon n'avait vu mes cheveux.»

**«Premier acquis».** C'est grâce à la protection des gendarmes, d'une voisine, d'une amie de classe puis de l'association culturelle turque Elele que Nesli a pu se cacher, partir à Paris et passer son bac. Elle croit en Dieu: «Un Dieu qui n'a pas de nom, j'ai voulu me convertir au catholicisme, et finalement j'ai

compris que le nom de la religion n'avait pas d'importance.» Elle soutient le projet d'une loi interdisant le foulard à l'école. «Mon père a fait en France ce qu'il n'aurait pas pu faire en Turquie. A ces militants intégristes, si on leur donne l'espoir de pouvoir imposer leur conception dans le pays d'accueil, ils

pensent que c'est un premier acquis et après ils vont réclamer d'autres choses.» Aujourd'hui, elle est mariée à un jeune homme d'origine africaine. Elle commence à avoir envie de couper son immense chevelure. «Mon mari aime bien. Je vais peut-être réduire à la taille.»

BLANDINE GROSJEAN

# De Berlin à Beyrouth, la France incomprise

Côté religieux, l'interdiction du voile à l'école, prônée par Chirac, provoque l'anathème.

**A** lors que Jacques Chirac avait été salué par l'ensemble des pays arabo-musulmans pour son attitude avant et pendant la guerre en Irak, au printemps, le voilà sous le feu des critiques depuis qu'il s'est prononcé, jeudi, pour une loi contre le port du foulard à l'école. Même son «ami» Gerhard Schröder l'a pris à contre-pied. Certes, explique le chancelier allemand dans un entretien au *Bild am Sonntag* d'hier, comme le chef de l'Etat français, il considère que «les foulards n'ont pas leur place chez des gens employés par l'Etat, y compris chez les enseignantes». «Mais je ne peux pas interdire à une jeune fille d'aller à l'école avec un foulard.» L'Allemagne est actuellement confrontée à un débat sur le port du voile, certains Länder voulant l'interdire dans la fonction publique, d'autres limiter l'interdiction à l'enseignement public. Mais la réaction du chancelier est mesurée, comparée à celles de pays à majorité islamique. Ainsi, depuis Téhéran, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a vivement critiqué hier «la décision extrémiste» de Jacques Chirac. Selon lui, le futur projet de loi interdisant les signes «ostensibles» à l'école vise «à empêcher le développement des valeurs islamiques» en

France et est «contraire aux droits des citoyens». Mêmes reproches au Soudan, qui pratique, en théorie, la loi islamique (la charia), où le chef du Parlement a jugé, vendredi, que Chirac «est revenu sur les principes de liberté en appuyant une loi qui vise la discrimination religieuse et la violation de la liberté personnelle».

Du côté des dignitaires religieux, Rowan Williams, l'archevêque de Canterbury, chef spirituel de l'Eglise anglicane, s'y est mis hier, critiquant violemment «le laïcisme dogmatique du gouvernement [...] qui devient très provocateur et très destructeur». Côté musulman, le mufti de Syrie, la plus haute autorité sunnite du pays, a exhorté Chirac, hier, à revoir sa position. Un important responsable chiïte libanais a lui aussi considéré que la prochaine loi française porterait «atteinte au droit de l'homme musulman». Depuis Beyrouth, Mohammad Hussein Fadlallah, une autorité du chiïsme qui décrète des fatwas et dont l'influence dépasse le Liban, a écrit samedi une lettre ouverte au président de la République dans laquelle il s'interroge: «La laïcité a-t-elle atteint un tel niveau de faiblesse pour que ses protecteurs craignent qu'un morceau de tissu ou une kippa sur la tête, ou une croix sur la poitrine, lui

fassent du tort?» Sa colère a dû être entendue, puisque quelques dizaines de jeunes Libanaises ont protesté le même jour devant l'ambassade de France à Beyrouth, sous des pancartes où l'on pouvait lire, entre autres: «Le voile n'est pas un symbole religieux mais un ordre divin.» Une autre manifestation a réuni une cinquantaine de musulmans, vendredi, près de l'ambassade de France en Malaisie. «Nous pensons que le gouvernement français est contre les religions. Son action reflète un irrespect flagrant de toutes les religions», a déclaré un responsable du Parti islamiste, une formation politique d'opposition à Kuala Lumpur. Plutôt que l'anathème, un autre dignitaire religieux a, lui, choisi de manier le chantage. «La France a des intérêts avec nous et, si les institutions et les dirigeants islamiques protestent, elle s'inclinera», a professé vendredi, depuis une mosquée au Qatar, Cheikh Youssef al-Karadaoui.

Les Etats-Unis se sont dits attentifs. Alors que Chirac avait affirmé que «la laïcité n'est pas négociable», un responsable du secrétariat d'Etat avait expliqué, dès jeudi: «Notre souhait est que la liberté de culte soit également non négociable.» ◆

P.V. (avec AFP)